

L'attention a porté sur le rapport qui existe entre les ventes nettes, la marge bénéficiaire brute, les frais d'exploitation et les bénéfices nets. Les frais ont été étudiés en détail et comprennent les salaires, la publicité, les fournitures de magasin, les pertes provenant de mauvaises créances, les impôts et les frais d'assurance, le loyer, le chauffage, l'éclairage et l'énergie, la réparation et l'entretien, la dépréciation et autres postes.

Le tableau 20 présente certaines données d'exploitation de divers genres de commerce fondées sur les moyennes de 1948.

20.—Proportions relatives aux opérations du commerce de détail, par genre de commerce, 1948

NOTA.—Seuls les établissements indépendants et non légalement constitués sont visés. Tous les chiffres, sauf ceux qui ont trait au renouvellement du stock, sont des pourcentages des ventes nettes.

Genre de commerce	Coût des marchandises vendues	Marge bénéficiaire brute	Frais totaux d'exploitation ¹	Salaires ²	Frais de locaux ³	Bénéfices nets avant l'impôt ⁴	Stocks		Renouvellement du stock
							Au commencement	A la fin	
	%	%	%	%	%	%	%	%	nombre
Épicerie	86.0	14.0	8.3	3.3	2.5	5.7	8.1	8.1	10.6
Épicerie-boucheries	85.4	14.6	10.2	4.9	2.3	4.4	6.1	6.2	13.8
Boucheries	83.4	16.6	11.1	5.0	2.7	5.5	2.1	2.4	37.4
Confiseries	80.9	19.1	10.6	3.9	4.9	8.5	6.5	6.9	12.1
Fruits et légumes	82.5	17.5	11.0	3.5	3.9	6.5	4.1	4.5	19.2
Vêtements pour hommes	74.1	25.9	14.0	6.2	3.9	11.9	26.1	29.4	2.7
Vêtements pour la famille	76.7	23.3	13.3	6.0	3.6	10.0	26.8	30.0	2.7
Confections pour femmes	74.2	25.8	15.4	6.6	4.6	10.4	15.0	17.7	4.6
Chaussures pour la famille	73.5	26.5	15.0	7.0	4.4	11.5	32.2	34.3	2.2
Magasins généraux de campagne	84.9	15.1	9.1	4.3	2.4	6.0	19.4	20.8	4.2
Meubles	73.3	26.7	17.1	6.8	4.1	9.6	23.4	24.1	3.2
Appareils de ménage et radios	72.6	27.4	17.9	9.1	3.1	9.5	14.8	16.0	4.7
Quincaillerie	75.3	24.7	13.2	6.5	3.2	11.5	24.0	26.7	3.0
Restaurants	62.9	37.1	30.2	18.5	7.9	6.9	2.5	2.4	37.1
Charbon et bois	79.6	20.4	15.0	3.4	1.9	5.4	5.8	7.8	11.7
Pharmacie	71.6	28.4	16.7	8.7	3.9	11.7	18.7	19.6	3.8
Bijouterie	60.9	39.1	23.8	11.9	6.0	15.3	40.5	42.8	1.5
Tabac	83.5	16.5	8.6	3.6	3.5	7.9	9.1	9.7	8.9
Postes d'essence	81.0	19.0	12.8	7.0	3.9	6.2	3.6	4.2	20.9
Garages	73.8	26.2	18.4	10.4	4.6	7.8	7.8	8.2	9.2

¹ Comprendent les salaires, les frais de locaux, les fournitures de magasin et toutes autres dépenses.
² Les salaires ne comprennent pas les frais de livraison ni les salaires des propriétaires.
³ Comprendent les taxes et l'assurance, l'éclairage, le chauffage et l'énergie, les réparations, l'entretien, la dépréciation (sauf de l'outillage de livraison) ainsi que le loyer des locaux loués.
⁴ Y compris les salaires ou prélèvements des propriétaires.
⁵ Nombre de fois par année: coût des marchandises vendues divisé par la moyenne des stocks au début et à la fin de l'année.

Crédit à la consommation de détail.—A la suite des enquêtes spéciales tenues par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre au cours de la période de réglementation, le Bureau fédéral de la statistique effectuée, depuis 1945, des études sur le crédit à la consommation de détail. Seuls les genres de commerce où les facilités de crédit jouent un rôle important entrent dans le cadre de ces relevés.

Les ventes et les comptes à recevoir sont mesurés d'après les changements survenus, sous forme d'indices, depuis le début de la série, soit 1941. Les ventes sont basées sur la moyenne trimestrielle de 1941 et les comptes à recevoir, sur le montant impayé au 31 décembre 1941. Le tableau 21 donne les indices, par période trimestrielle, de 1948 et 1949 et du premier semestre de 1950.

Pendant la période des restrictions de temps de guerre à l'achat à tempérament, la proportion des ventes faites moyennant crédit à longue échéance a diminué. Les effets des règlements adoptés à la fin de 1950 ne sont pas encore apparents. Comme l'indiquent clairement les indices du tableau 21, le volume absolu des ventes à tempérament n'a pas depuis 1941 augmenté autant que les ventes au comptant et les ventes en compte courant.